

CHÂTEAU-GAILLARD - RD 77 E

**INAUGURATION DU GIRATOIRE, DE SON OEUVRE D'ART
ET DES AMÉNAGEMENTS ROUTIERS**

Vendredi 6 juillet 2018

CONTACT PRESSE

Conseil départemental de l'Ain
Direction de la communication
Céline Moyne-Bressand
Tél. 04 74 22 98 33
celine.moyne-bressand@ain.fr
www.ain.fr



CHÂTEAU-GAILLARD : UN NOUVEAU GIRATOIRE POUR FLUIDIFIER LA CIRCULATION

AMÉNAGEMENT DE LA SORTIE DE L'AUTOROUTE A42 À CHÂTEAU-GAILLARD (RD 77E)

La RD 77e est une route départementale structurante assurant la liaison entre la RD 1075 et le diffuseur n° 8 de l'A42 à Château-Gaillard. Le carrefour RD 77e x RD 77 x A42 et le carrefour RD 77e x RD 77 x rue du Villier présentent des charges de trafic considérables aux heures de pointes (RD 77e : 11 000 véhicules / jour. Sortie A42 : 8 000 véhicules / jour) rendant la circulation souvent difficile pour les automobilistes.

Par conséquent, en concertation avec APRR, la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain et la Commune de Château-Gaillard, le Département de l'Ain a décidé de réaliser un giratoire à la sortie de l'autoroute et de sécuriser le carrefour avec la rue du Villier en installant un îlot central sur la RD 77e, empêchant ainsi les mouvements de cisaillements.

Par ailleurs, à la demande des collectivités locales, et dans un souci de bonne coordination des interventions et d'économie globale, le Département a également réalisé : un parking de covoiturage, un cheminement modes doux, une voie nouvelle reliant le futur giratoire et le chemin des vignes.



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- Un carrefour giratoire à la sortie de l'autoroute : 4 branches, rayon de 20 mètres ;
- Une voie nouvelle reliant le chemin des Vignes au giratoire ;
- L'intégration de cheminements pour les modes doux, dans la continuité des équipements existants ;
- Une aire de covoiturage, d'une capacité de 60 places de parking pour véhicules légers, équipée de 2 bornes de recharge pour voitures électriques ;
- Un réseau de collecte et de traitement des eaux de chaussées ;
- L'adaptation du réseau d'éclairage public existant.

Coût : 1 205 000 € HT

Répartition financière :

- Département de l'Ain : 425 000 €
- Communauté de communes de la Plaine de l'Ain : 470 000 €
- APRR : 310 000 €

L'opération se répartit ainsi :

- 800 000 € HT pour le carrefour giratoire et les dispositifs d'assainissement routier ;
- 75 000 € HT pour la voie nouvelle ;
- 55 000 € HT pour les cheminements modes doux ;
- 50 000 € HT pour la sécurisation du carrefour avec la rue du Villier ;
- 225 000 € HT pour le parking de covoiturage.

La majorité des travaux a été réalisée par le groupement d'entreprises EUROVIA ALPES à Certines et FAMY à Saint-Denis-lès-Bourg.

L'OEUVRE D'ART



- **L'artiste :** Stéphane PARET (Saint-Rambert-en-Bugey)

- **L'œuvre :** la sculpture représente Antoine de Saint-Exupéry qui a appris à piloter sur l'aéro-club d'Ambérieu-en-Bugey qui se trouve sur la commune de Château-Gaillard. L'œuvre est en pierre de Villebois (Sté Euromarbles). Les aménagements paysagers (fourniture et pose d'un mouton) ont été réalisés par l'Entreprise Balland à Ambérieu-en-Bugey.

- **Coût :** 47 622 € HT

Financement :

- APRR : 23,6%
- Région Auvergne-Rhône-Alpes : 21%
- Communauté de communes de la Plaine de l'Ain : 21%
- Commune de Château-Gaillard : 16,7%
- Département de l'Ain : 14,7%
- Association « Le souvenir de Saint-Exupéry » : 3%